



21^{ème} Tournoi Sénior Saint-Arnoult en Yvelines 8 et 9 Mars 2025



Article 1 – GÉNÉRALITÉS

1. Il s'agit d'un tournoi national, autorisé sous le numéro Il se déroulera les 8 et 9 Mars 2025 au Gymnase de la compétition : 51, rue de Nuisement 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines sur 5 terrains.
2. Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAD, des règlements particuliers de la LIFB et du présent règlement.
3. Les matchs se joueront selon le format classique de deux sets gagnants de 21 points avec prolongation éventuelle.
4. Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et doit être en possession de sa licence compétition de la saison 2024-2025.
5. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire en vigueur, est exigée sur les terrains.
6. Le juge arbitre désigné par le comité d'organisation est M. Maurice PAQUET. Ses décisions sont sans appel. Il est en droit de disqualifier en partie ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas un point du règlement.
7. Le GEO/SOC de la compétition est Clémentine LUNT.

Article 2 – ÉPREUVES ET CATÉGORIES

1. Le tournoi s'adresse à tous les joueurs des catégories, « Minimes, Cadets, Juniors, Seniors et Vétérans » dont le classement à date de clôture des inscriptions est inférieur ou égal au classement R6.
2. Il s'agit d'un tournoi de double (DD, DH, DM) dont les tableaux seront découpés en 4 lots S1, S2, S3, et S4 modifiables selon le nombre de participants et l'ordre d'arrivée des inscriptions
3. Dans un même lot, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé (règle du x16). Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 8, alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 128. De même, les joueurs avec plus de deux classements d'écart ne peuvent pas constituer de paires.
Cas particuliers :
 - Un joueur NC ou P12 n'est pas concerné par la règle du x16 mais il ne peut pas participer à un tableau incluant des joueurs D8 ou plus.
 - Un joueur P11 n'est pas concerné par la règle du x16 mais il ne peut pas participer à un tableau incluant des joueurs D7 ou plus.
4. Cette limitation peut conduire à séparer les tableaux, rejeter les paires trop hétérogènes ou bien refuser les joueurs qui auraient un CPPH trop fort ou trop faible au vu des autres inscrits. Nous vous conseillons de former des paires avec des joueur (se)s de même niveau de classement. Les paires qui auront un trop gros écart de cote entre les deux joueurs ne seront donc pas acceptées.
5. Les DD et DH se joueront le samedi et les DM le dimanche.
6. Tous les lots se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poules suivie d'une

phase en élimination directe, en privilégiant, dans la mesure du possible, deux sortants par poule ou une poule unique.

7. En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau (x) et de limiter les inscriptions à 200 joueurs.
8. Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper, en cas d'inscriptions insuffisantes, un ou plusieurs lots dans le lot supérieur. Les lots ne seront ouverts qu'avec un minimum de 4 joueurs (paires) appartenant au moins à 2 clubs différents. Pas de surclassement possible.
9. Les tableaux affichés sont donnés à titre d'information et pourront être modifiés avant le début des matchs. Par conséquent, les horaires des matchs sont donnés à titre uniquement indicatif.
10. Le mode de séparation des lots en double et en mixte est déterminé par la somme des cotes au CPPH des badistes constituant les paires.

Article 3 – INSCRIPTIONS

1. La date limite d'inscription est fixée au **Vendredi 7 Février 2025**.
2. Les inscriptions se feront uniquement sur Badnet (CB) en ligne.
3. Le CPPH sera retenu à la date de clôture des inscriptions pour effectuer la répartition dans les tableaux.
Cette répartition pourra être révisée si le CPPH d'un joueur ne respectait plus la règle des 16 fois du RGC le jour du tirage au sort.
4. Le nombre d'inscription étant limité à environ 200 compétiteurs, celles-ci seront prises en compte par ordre d'arrivée (cachet de la poste faisant foi). **En double ce sera celle du dernier joueur inscrit.**
5. Le montant des droits d'engagement est de 17€ pour un tableau (15€ + 2€ de participation fédérale) et de 21€ (19€ + 2€ de participation fédérale) pour deux tableaux. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.
6. La date du tirage au sort est fixée au **Vendredi 21 Février 2025**. Le CPPH sera pris en compte à cette date pour déterminer les têtes de séries.
7. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré « Forfait » après la date du **tirage au sort fixée au Vendredi 21 Février 2025** (voir le règlement des forfaits en annexe). En cas de forfait, il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation. De plus il adressera et postera dans les délais impartis, les pièces justificatives à la Commission Régionale des Tournois de la Ligue Ile de France de Badminton, au comité d'organisation et au juge-arbitre.
8. Lorsque l'un des joueurs d'une paire de double est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire, dans le délai imparti par le Juge-Arbitre.
9. Tout forfait arrivant après tirage au sort ne sera remboursé que sur présentation d'un certificat médical ou courrier de l'entreprise en cas d'empêchement professionnel.
10. Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant de feuille d'engagement non complétée selon les directives mentionnées, seront supportées par le club en cause. Toute modification d'inscription doit être précisée par courrier.

Article 4 –DÉROULEMENT

1. Tout participant devra se présenter à la table d'inscription dès son arrivée, chaque jour de la compétition. Toute personne non présente à l'heure de sa convocation pourra être déclarée W.O.
2. Les matchs peuvent être appelés dès l'horaire de convocation (cf. Règlement des Compétitions).
3. Les volants officiels seront les volants de marque **RSL Grade 3** pour les joueurs classés. Ils sont en vente sur le lieu de la compétition. Ils doivent être utilisés par les compétiteurs en cas de désaccord entre eux. Le partage des volants se fera de façon égale entre les joueurs/paires. Les volants sont à la charge des joueurs et seront fournis par l'organisateur pour les finales. Le temps minimum de repos entre deux matchs sera de 20 minutes.
4. Les joueurs disposent de cinq minutes entre l'appel et le début de leur match. Passé ce délai, tout joueur non présent sur le terrain se verra déclaré « forfait ».
5. À l'appel de leur nom, les joueurs devront se rendre sur leur terrain, où ils trouveront une ardoise et un feutre pour noter le score. Ce score devra ensuite être effacé et saisi sur la tablette électronique située à la table de marque.
6. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match. Aucun joueur ne sera autorisé à quitter le terrain pendant le match sans autorisation du juge-arbitre.
7. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, le juge arbitre, les arbitres (ou faisant office), les coachs (aux arrêts prévus) et le personnel médical autorisé par le juge arbitre.
8. Tout joueur désirant quitter le gymnase devra prévenir le juge arbitre sous peine d'être déclaré « forfait ».
9. Les matchs seront auto-arbitrés jusqu'aux finales où éventuellement un arbitre (ou faisant office) sera proposé. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi.
10. Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain est compté une fois let au service et faute en jeu.
11. Tout joueur s'inscrivant au tournoi doit être disponible du début à la fin du ou des tableaux auquel(s) ils participent.
12. Sauf information dans le règlement particulier sur le déroulement d'un tableau sur une seule journée, le joueur doit être disponible du Samedi début du tournoi au Dimanche fin de tournoi. En cas d'absence pour les phases finales, celui-ci sera déclaré forfait volontaire.
13. En s'inscrivant à ce tournoi, tous les joueurs acceptent de renoncer à leur droit à l'image quant à la prise de photos ou vidéos dans le cadre d'action promotionnelle. En cas de refus, un courrier devra être envoyé par mail au responsable des inscriptions et venir se présenter à la table de marque le jour de la compétition.
14. L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétition et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète sont prohibés. La liste des produits dopants est rendue officielle par le ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton).
15. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.
16. **Toute participation implique l'adoption de ce règlement.**